Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20260302-2026MARS07-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Trédias

EXTRAIT DU REGISTE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE TREDIAS
SEANCE DU LUNDI 2 MARS 2026

: :

L'an deux mil vingt-six, le deux mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**
Nombre de conseillers en exercice : **8, Présents : 8 Votants : 8** ***(7 votants pour les CFU).***
Date de convocation et affichage **: 24 février 2026**

Etaient présents : **Catherine TIENGOU, Didier DEVRAND, Claude BOURDON, Béatrice SOURISSEAU, Dominique MONTOUT, Clément BOISGERAULT, Nathalie LECHEVESTRIER, Joseph POIRAUDEAU.**

A été désigné secrétaire de séance **: Didier DEVRAND**

ORDRE DU JOUR :– Approbation du PV du 26 décembre 2025 -***FINANCES*** : *(vote sous réserve de réception des CFU définitifs)*- Compte Financier Unique 2025 – Commune et lotissement.- Affectation du Résultat Commune – Commune et Lotissement.- Budget Primitif 2026 Commune et Lotissement.-**PARTICIPATION – SUBVENTIONS :**Adhésion ALEC.-SDIS – fonds de concours.- Banque alimentaire.-OISCL - Tour Du Guesclin.-**VOIRIE :** Devis réfection route de Fredsac *(sous réserve de validation des travaux du Syndicat Caulnes le Hutte Quelaron)*-**BATIMENTS :**-EGLISE : Devis réfection des abat-sons-ECOLE SALLE POLYVALENTE : devis réparation toiture gouttières-**AFFAIRES SCOLAIRES :**-Participation Personnel de Languédias pour la 6ème classe-**INFORMATIQUE :** - LOGICIEL METIERS : Facturation Annuelle - Autorisation ouverture de crédit en investissement. - LOGICIEL METIER : Devis transfert nouveau poste. - DEVIS cybersécurité. -**LOTISSEMENT** : Validation du régime de TVA-**URBANISME** : Devis Cabinet pour correction erreur matérielle carte communale (zonage inconstructible Rue de la Scierie) - **Questions diverses**

Séance du 2 mars 2026 -2026-007 Objet : BUDGET PRIMTIF LOTISSEMENT 2026

Le lotissement Les Courtils connaitra peu de travaux au cours de l'année 2026. La première phase, concernant les réseaux, étant terminée, quelques factures de reliquat des Syndicats sont encore dues.
La commune est autorisée à différer la seconde phase (voirie définitive, éclairage public). Les premières ventes de lots seront effectives au cours de cette année et les constructions devraient débutées à la suite.
Ainsi pour le budget de lotissement une prévision de travaux est proposée pour 22000€. Le budget acte le remboursement de l'emprunt, ainsi que les déficits de section constatés au CFU2025. Les recettes sont constituées par les ventes de 4 lots pour lesquels des compromis sont signés.
Les propositions sont les suivantes :

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
6015	0.00		7133 (SF)	71 740.69	
605	22 000.00	*estimation travaux*	71355		
6045			7015	55 728.00	*estimation ventes*
608			796		
7133	102 979.41	*(annul SI)*	002		
6611	1 884.13				
002	605.15				
Total	**127 468.69**			**127 468.69**	
SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
3351 (SF)	71 740.69		1641	13 215.06	emprunt d'équilibre
1641	9 212.87		3351 (ANNUL	102 979.41	
001	35 240.91		001		
Total	**116 194.47**			**116 194.47**	

Vu les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,
Vu l'instruction budgétaire M57,
Vu la réunion de préparation budgétaire du 11 février 2026,

.../...

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20260302-2026MARS07-DE

…/…

Les membres du Conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, décident, à l'unanimité :

- **D'ARRETER le budget primitif lotissement 2026, tel que présenté ci-dessus. Avec un équilibre en dépenses et recettes pour la section de fonctionnement à 127 468,69€ et celle d'investissement, un équilibre à 116 194,47 €.**
- **DE DONNER tout pouvoir à Madame la Maire ou à son représentant pour signer les documents nécessaires à la mise en œuvre cette délibération.**

Certifié exécutoire

Catherine TIENGOU
Présidente de séance

MAIRIE DE TREDIAS
Côtes-d'Armor

Didier DEVRAND
Secrétaire de séance